

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt huit avril deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEES : Catherine CELESTIN, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2011-067 : ESPACE AQUA'NOBLAT – ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION SUITE AU VOL D'UN ORDINATEUR PORTABLE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président rappelle qu'un ordinateur portable, utilisé par l'Espace Aqua'Noblat, a été dérobé.

Monsieur le Président donne lecture de la proposition de dédommagement de la société d'assurance « Mutuelle de Poitiers Assurances » qui s'élève à 1 062,00 € TTC.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Décide** d'accepter l'indemnisation de 1 062,00 € TTC dans le cadre du vol d'un ordinateur portable utilisé par l'Espace Aqua'Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 02 mai 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 09.05.2011

Publié ou notifié

Le 02.05.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : 2011-067-ESPACE AQUA'NOBLAT-ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION SUITE AU VOL D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Date de transmission de l'acte : 09/05/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 09/05/2011

Numéro de l'acte : 2011-067 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110502-2011-067-DE

Date de décision : 02/05/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers